

## MOSELLE

### BITCHE

Tribunal d'instance  
13 rue Glacis du Château  
57230 Bitche cedex  
Tél : 03 87 96 00 05

### BOULAY

Tribunal d'instance  
29 rue de Sarrelouis  
BP 12  
57220 Boulay  
Tél : 03 87 79 27 11

### CHÂTEAU-SALINS

Tribunal d'instance  
3 rue Beaurepaire  
57170 Château-Salins  
Tél : 03 87 05 11 22

### FORBACH

Tribunal d'instance  
9 avenue du Général Passaga  
BP 327  
57608 Forbach Cedex  
Tél : 03 87 84 64 00

### HAYANGE

Tribunal d'instance  
18 rue Poincaré  
BP 30 010  
57701 Hayange cedex  
Tél : 03 82 85 84 84

### METZ

Tribunal d'instance  
3 rue Haute Pierre  
BP 41045  
57036 Metz cedex 1  
Tél : 03 87 56 75 00

### MORHANGE

Greffe détaché  
13 rue du Maréchal Leclerc  
BP 24  
57341 Morhange Cedex  
Tél : 03 87 86 33 32

### SAINT-AVOLD

Tribunal d'instance  
37 avenue Clémenceau  
57501 Saint-Avold Cedex  
Tél : 03 87 92 11 55

### SARREBOURG

Tribunal d'instance  
52 avenue Clémenceau  
BP 50184  
57403 Sarrebourg Cedex  
Tél : 03 87 23 71 82

### SARREGUEMINES

Tribunal d'instance  
place du Général Sibille  
BP 71 129  
57216 Sarreguemines  
Tél : 03 87 28 31 00

### THIONVILLE

Tribunal d'instance  
9, rue du Maréchal Joffre  
57109 Thionville Cedex  
Tél : 03 82 82 05 40

## Liste des journaux habilités pour les annonces judiciaires et légales

Le tribunal est chargé d'effectuer la publication dans le journal d'annonces légales, choisi par l'association.

### BAS-RHIN

- Les Dernières Nouvelles d'Alsace
- L'Ami Hebdo
- Les Affiches d'Alsace et de Lorraine - Moniteur
- L'Est Agricole et Viticole
- L'Alsace (pour le secteur de Sélestat-Erstein)
- Le Républicain Lorrain (pour le secteur de Saverne)

### HAUT-RHIN

- Les Dernières Nouvelles d'Alsace
- L'Ami Hebdo
- Les petites affiches du Haut-Rhin
- L'Est Agricole et Viticole
- L'Alsace
- Le Paysan du Haut-Rhin

### MOSELLE

- Le Républicain Lorrain
- L'Ami des Foyers Chrétiens
- Les Affiches d'Alsace et de Lorraine, Moniteur des soumissions et des ventes
- La Moselle Agricole
- La Semaine Metz Thionville Moselle
- Sarre Hebdo (arrondissement de Sarreguemines)

### L'association doit prendre en charge les frais de publication :

Les tarifs de publication peuvent être établis selon un forfait ou à la ligne (coût au millimètre colonne).

A titre indicatif, en 2007, les forfaits varient de 76 € TTC à 180 € TTC.

**Attention, le coût peut varier et augmenter très vite en fonction de la taille de l'annonce.**

**Le millimètre colonne est de 1,60 €HT (tarif 2007).**

Certains journaux proposent d'établir des devis avant de publier l'annonce. Se renseigner directement auprès des journaux ou auprès du tribunal chargé d'effectuer la publication.